

# Scénarios de l'évolution de la population des cantons 2005–2030



<b>Età</b>	<b>Age</b>
<b>Ville</b>	<b>Stadt</b>
<b>Alter</b>	<b>Donne</b>
<b>Décès</b>	<b>Frauen</b>
<b>Uomini</b>	<b>Nascite</b>
<b>Divorzi</b>	<b>Famiglia</b>
<b>Famiglie</b>	<b>Alterung</b>
<b>Männer</b>	<b>Wohnort</b>
<b>Divorce</b>	<b>Migranti</b>
<b>Suisses</b>	<b>Etat civil</b>
<b>Decessi</b>	<b>Domicile</b>
<b>Mobilità</b>	<b>Mortalità</b>
<b>Femmes</b>	<b>Domicilio</b>
<b>Stranieri</b>	<b>Habitants</b>
<b>Mobilità</b>	<b>Migration</b>
<b>Todesfall</b>	<b>Fecondità</b>
<b>Hommes</b>	<b>Nuptialità</b>
<b>Immigrés</b>	<b>Minorenni</b>
<b>Fécondité</b>	<b>Scheidung</b>
<b>Ausländer</b>	<b>Nationalité</b>
<b>Schweizer</b>	<b>Migrazione</b>
<b>Population</b>	<b>Nazionalità</b>
<b>Divortialité</b>	<b>Popolazione</b>
<b>Emigration</b>	<b>Bevölkerung</b>
<b>Wanderung</b>	<b>Immigrazione</b>
<b>Verwitwung</b>	<b>Einwanderung</b>
<b>Emigrazione</b>	<b>Auswanderung</b>
<b>Sterblichkeit</b>	<b>Naturalizzazione</b>
<b>Naturalisation</b>	<b>Lebenserwartung</b>
<b>Speranza di vita</b>	<b>Espérance de vie</b>
<b>Einbürgerung</b>	<b>Viellissement</b>
<b>Nationalität</b>	<b>Jugendliche</b>
<b>Naissance</b>	<b>Immigration</b>
<b>Migranten</b>	<b>Einwohner</b>
<b>Zivilstand</b>	<b>Matrimoni</b>
<b>Nuzialità</b>	<b>Etrangers</b>
<b>Mariage</b>	<b>Bambini</b>
<b>Kinder</b>	<b>Enfants</b>
<b>Heirat</b>	<b>Geburt</b>



---

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Domaine:** 1 Population

**Diffusion:** OFS, Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel

**Réalisation et complément d'information:**

Section Démographie et migration, OFS, tél. 032 713 67 11,  
fax 032 713 63 85, e-mail: info.dem@bfs.admin.ch

**Site Internet:** [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → thèmes → 01 Population

**Langue du texte original:** français

**Autres langues disponibles:** allemand

**Page de couverture:** typisch gmbh, Berne

**Graphisme et mise en page:** OFS

**Numéro de commande:** 870-0500

Selon le scénario de référence de cette nouvelle série de projections démographiques cantonales, les cantons dans leur grande majorité connaîtront une croissance de leur population entre 2005 et 2030. Les cantons qui enregistreront les accroissements relatifs les plus importants seront Zoug, Fribourg, Appenzell Rh.-Int., Nidwald et Schwytz. Seuls 3 cantons connaîtront une légère décroissance de leur population: Bâle-Ville, Glaris et Uri.

En 2030, dans tous les cantons, le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus sera plus élevé que 20%. En 2005, ce n'était le cas que pour Bâle-Ville. Les cantons avec la part la plus importante de personnes à la retraite seront Appenzell Rh.-Ext. et Schaffhouse (plus de 28%), alors que les cantons où cette proportion sera la plus basse seront Genève, Vaud et Zoug (moins de 22%).

La population des cantons urbains vieillira moins que celle des autres cantons en raison des flux migratoires, aussi bien internes que depuis l'étranger, caractérisés par des arrivées de jeunes adultes et des départs d'adultes plus âgés. Ce processus engendrera un certain renouvellement de ces populations. En 2030, les rapports de dépendance des personnes âgées n'atteindront ainsi pas 40 retraités pour 100 personnes en âge de travailler dans les cantons de Genève, Vaud, Zurich et Zoug.

Par contre, les cantons ruraux ou à la périphérie des grandes agglomérations auront un vieillissement accentué en raison des départs des jeunes adultes et des arrivées plus ou moins importantes de personnes déjà âgées. Le rapport de dépendance des personnes âgées sera ainsi plus élevé que 50 en 2030 dans les cantons d'Appenzell Rh.-Ext., Schaffhouse et Appenzell Rh.-Int.

**A noter:** Plusieurs offices cantonaux de statistique produisent régulièrement leurs propres scénarios démographiques et leurs résultats peuvent différer de ceux de l'OFS. Ces différences proviennent principalement du choix des hypothèses, des méthodes et de l'ancienneté de ces projections. Alors que les scénarios produits par les cantons étudient les évolutions démographiques possibles en fonction d'hypothèses propres à leur canton, les scénarios cantonaux de l'OFS sont calculés sur la base des scénarios établis pour l'ensemble de la Suisse. Ils forment ainsi un ensemble cohérent tant du point de vue des hypothèses que des méthodes. On trouvera sur le site Internet de l'OFS, des liens sur les projections existantes des offices cantonaux.

# Evolution de la population

## T1 Evolution de la population des cantons

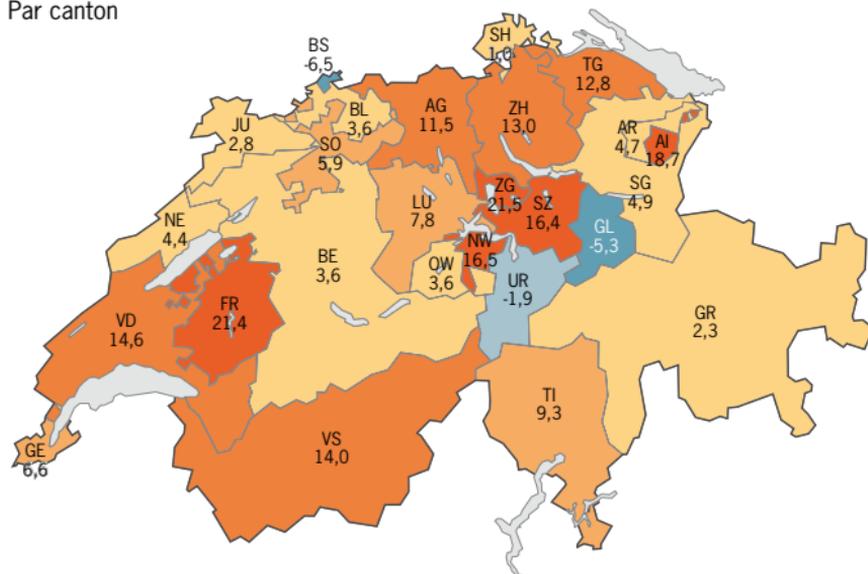
Canton	Observations	Scénario «moyen» AR-00-2005			«haut» BR-00- 2005	«bas» CR-00- 2005
	2005	2010	2020	2030	2030	2030
Suisse	7 459,1	7 692,3	8 002,8	8 142,9	8 967,0	7 316,4
ZH	1 272,6	1 327,1	1 403,7	1 439,1	1 600,5	1 282,2
BE	957,1	970,8	989,3	992,2	1 084,9	889,8
LU	356,4	366,6	379,5	384,4	411,7	354,8
UR	35,1	35,4	35,2	34,4	35,9	32,6
SZ	137,5	142,7	152,2	160,0	175,5	147,8
OW	33,3	32,9	33,5	34,4	36,4	33,4
NW	39,8	42,2	45,1	46,5	50,0	43,9
GL	38,2	37,1	36,2	36,1	38,8	33,6
ZG	106,5	113,6	123,8	129,5	142,8	114,2
FR	254,0	270,9	294,1	308,3	338,9	282,9
SO	247,9	252,4	259,1	263,1	280,0	246,2
BS	185,6	182,3	178,0	174,0	192,0	151,9
BL	266,1	268,9	273,9	275,7	303,1	247,6
SH	73,8	73,7	74,2	74,6	81,9	68,3
AR	52,6	52,5	53,8	55,2	60,4	49,9
AI	15,2	16,4	17,7	18,1	19,2	17,4
SG	460,0	466,3	476,5	482,8	526,0	446,9
GR	187,8	187,7	189,5	192,3	212,3	175,2
AG	569,3	589,6	619,4	635,3	690,4	578,4
TG	234,3	243,0	256,4	264,5	286,2	241,4
TI	322,3	333,8	346,8	352,2	389,3	315,1
VD	654,1	691,8	734,9	751,1	847,7	648,4
VS	291,6	309,4	326,8	332,7	362,9	300,5
NE	168,4	172,3	175,5	176,1	189,4	161,1
GE	430,6	443,4	456,9	459,1	534,4	385,6
JU	69,1	69,7	70,6	71,2	76,3	67,2

# Mouvements démographiques

## Accroissement total, de 2005 à 2030

C 1

Par canton



Accroissement pour 100 habitants (selon le scénario «moyen»)



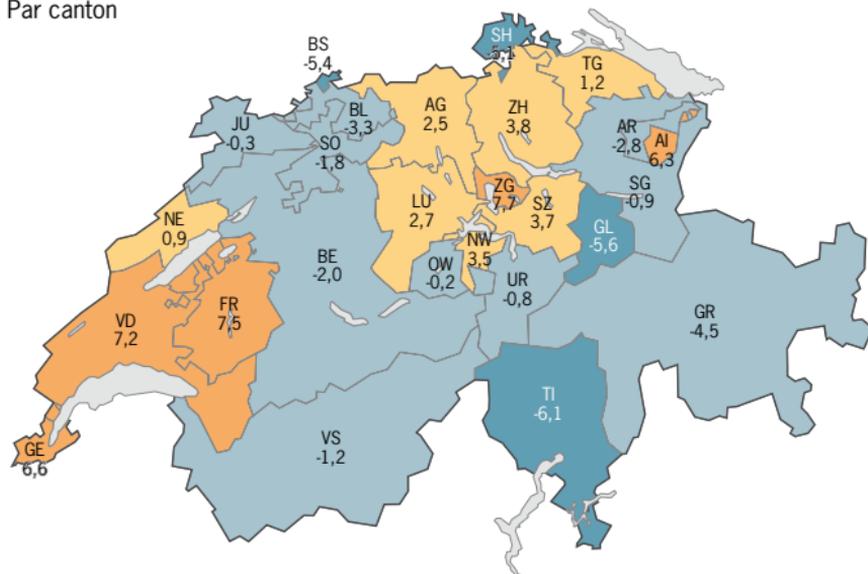
Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Accroissement dû au solde naturel, de 2005 à 2030

C 2

Par canton



Accroissement pour 100 habitants (selon le scénario «moyen»)



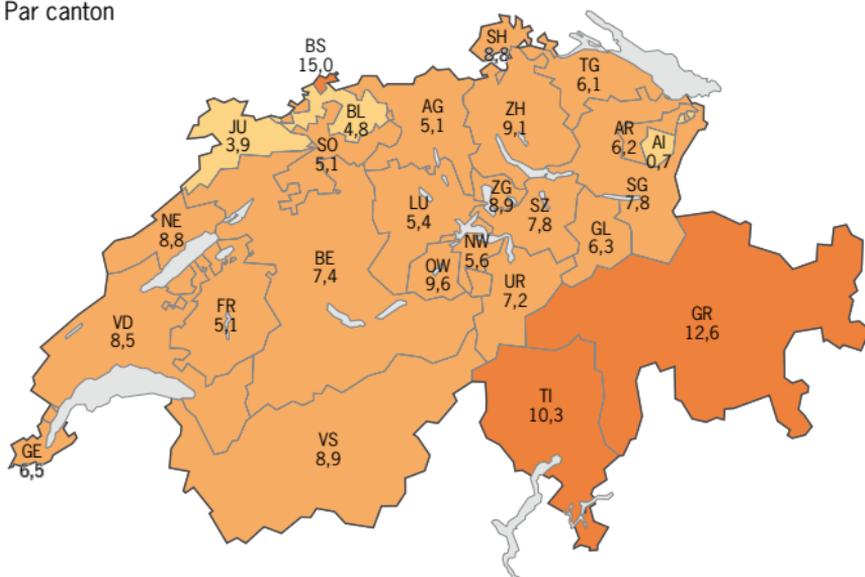
Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Accroissement dû au solde migratoire international, de 2005 à 2030

C 3

Par canton



Accroissement pour 100 habitants (selon le scénario «moyen»)



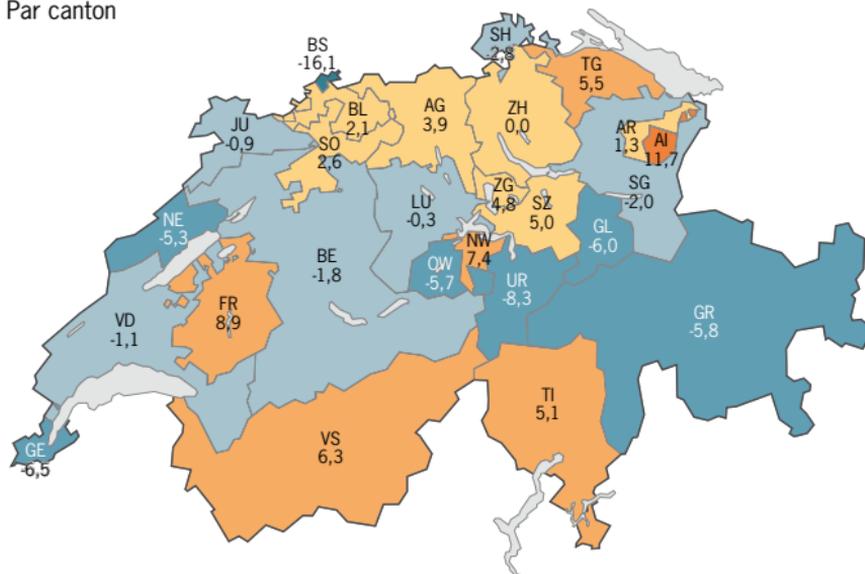
Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Accroissement dû au solde migratoire intercantonal, de 2005 à 2030

C 4

Par canton



Accroissement pour 100 habitants (selon le scénario «moyen»)



Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Mouvements démographiques

---

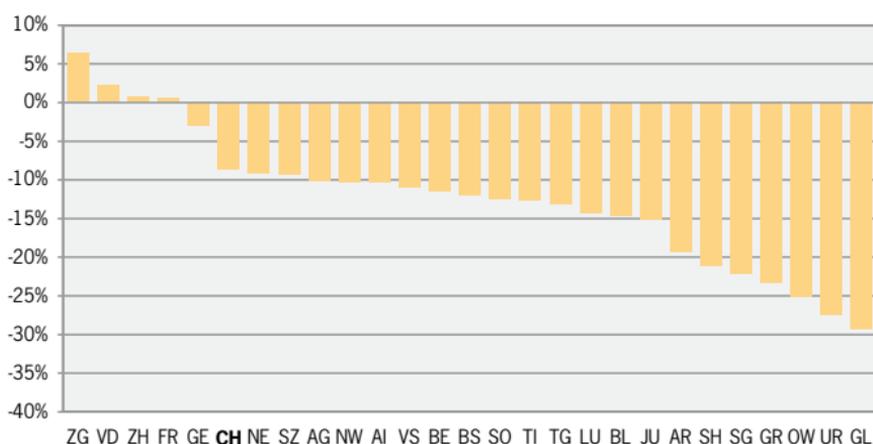
Les cantons de Bâle-Ville, Glaris et Uri verront baisser leur population entre 2005 et 2030. Ces diminutions seront dues en partie aux décès plus nombreux que les naissances en raison de la fécondité relativement basse observée dans ces cantons et de leurs pyramides des âges plutôt déséquilibrée. Les cantons avec les soldes naturels (différences entre le nombre de naissances et de décès) les plus élevés, comme Fribourg et Zoug, connaîtront, quant à eux, les accroissements démographiques les plus importants au cours de cette même période (**voir cartes C1 et C2**).

Les cantons urbains ou touristiques tels que Bâle-Ville, les Grisons et le Valais seront les premiers bénéficiaires des migrations internationales. Les cantons proches d'agglomérations comme Appenzell Rh.-Int. ou Fribourg seront quant à eux très attractifs pour les résidents des cantons voisins. Les soldes migratoires intercantonaux les plus négatifs seront à Bâle-Ville, Uri, Genève et Glaris (**voir cartes C3 et C4**).

# Evolution de la population selon l'âge

## Accroissement du nombre des 0 à 19 ans, selon le scénario «moyen» de 2005 à 2030

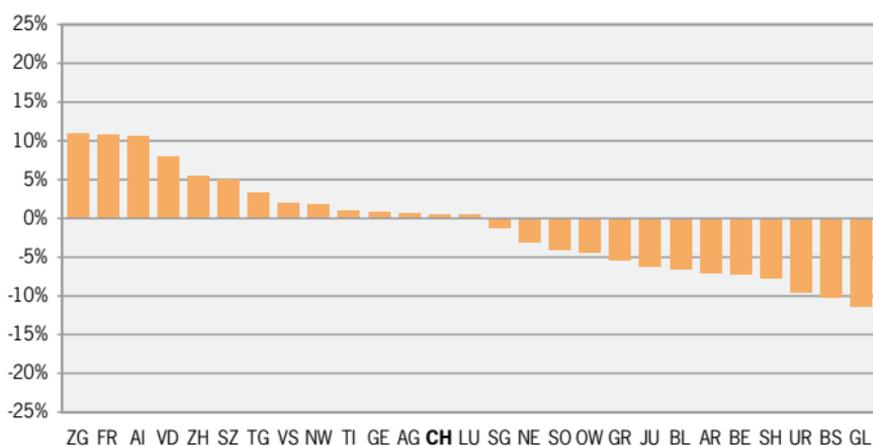
G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Accroissement du nombre des 20 à 64 ans, selon le scénario «moyen» de 2005 à 2030

G 2



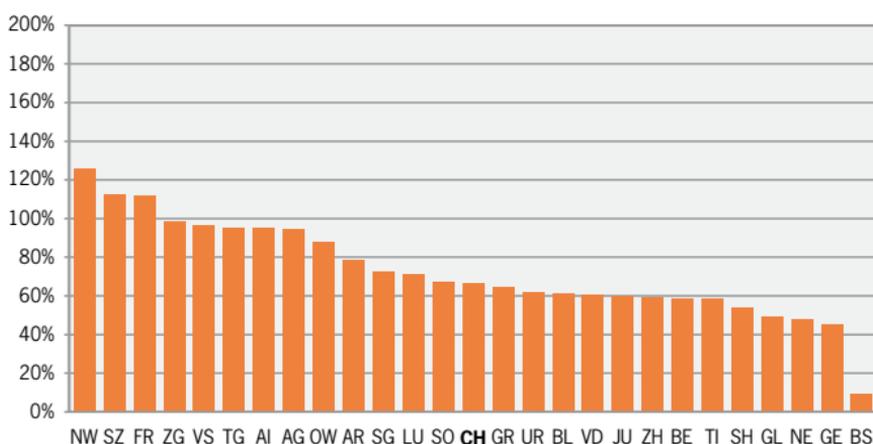
© Office fédéral de la statistique (OFS)

La majorité des cantons verront baisser leur population âgée de moins de 20 ans. Cette diminution dépassera même les 10% pour 19 d'entre eux. Seuls les cantons de Zoug, Vaud, Zurich et Fribourg connaîtront un accroissement du nombre d'enfants et d'adolescents. La population en âge de travailler variera peu en général. Elle augmentera cependant de plus de 10% à Zoug, à Fribourg et à Appenzell Rh.-Int., alors qu'elle diminuera de plus de 10% à Bâle-Ville et à Glaris.

## Evolution de la population selon l'âge

### Accroissement du nombre des 65 ans et plus, selon le scénario «moyen» de 2005 à 2030

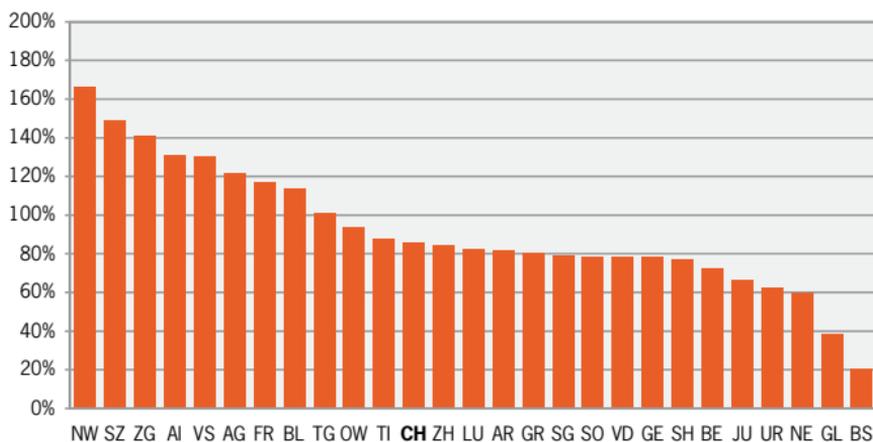
G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Accroissement du nombre des 80 ans et plus, selon le scénario «moyen» de 2005 à 2030

G 4



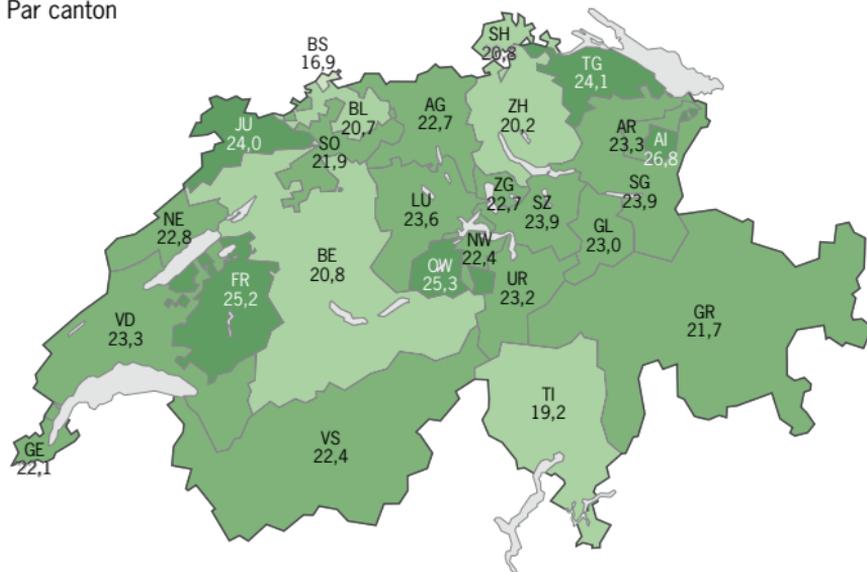
© Office fédéral de la statistique (OFS)

La population en âge d'être à la retraite croîtra de plus de 50% dans tous les cantons à l'exception de Glaris, Neuchâtel, Genève et de Bâle-Ville. Dans ces derniers, cette hausse sera limitée grâce aux départs d'une partie de leurs habitants relativement âgés vers d'autres cantons. Les cantons de Nidwald, Schwytz et Fribourg doubleront leur population de 65 ans et plus. Quant aux personnes de 80 ans et plus, leur nombre augmentera nettement dans tous les cantons.

## Proportion des jeunes, en 2005

C 5

Par canton



Part des 0-19 ans, en %



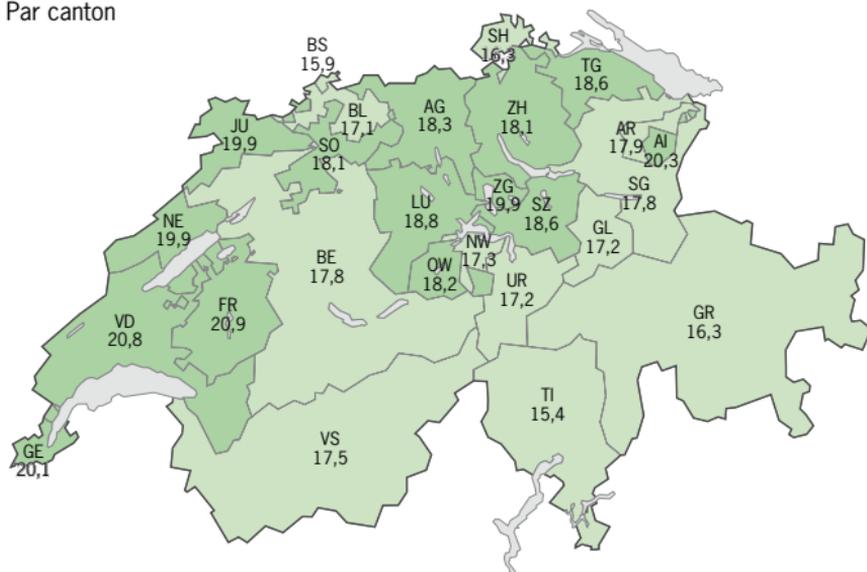
Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Proportion des jeunes, en 2030

C 6

Par canton



Part des 0-19 ans, en % (selon le scénario «moyen»)



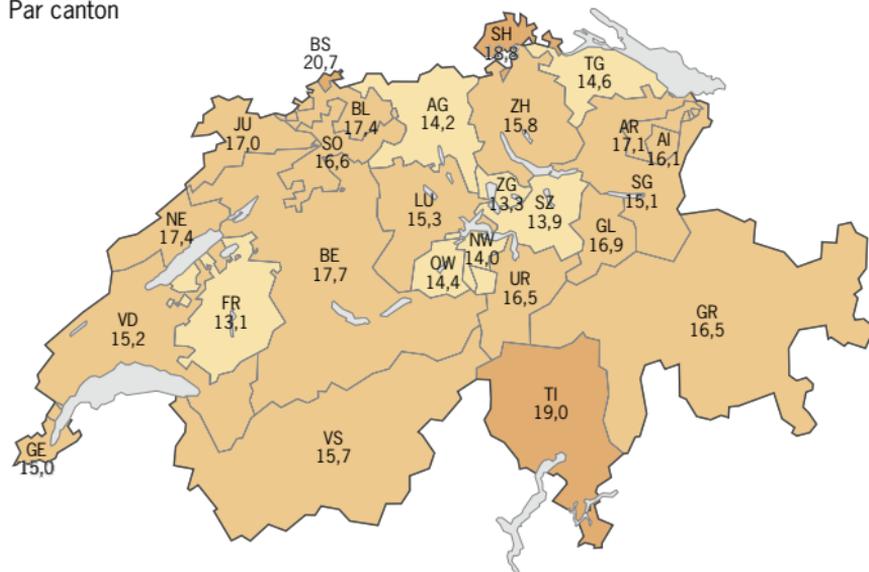
Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Proportion des personnes âgées, en 2005

C 7

Par canton



Part des 65 ans et plus, en %



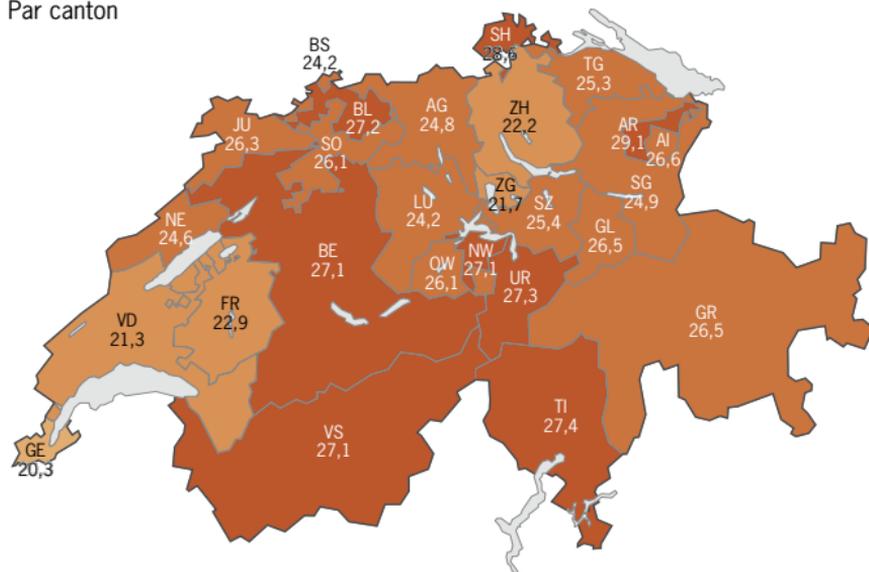
Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Proportion des personnes âgées, en 2030

C 8

Par canton



Part des 65 ans et plus, en % (selon le scénario «moyen»)



Source: Section DEM, OFS

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

## Structure de la population

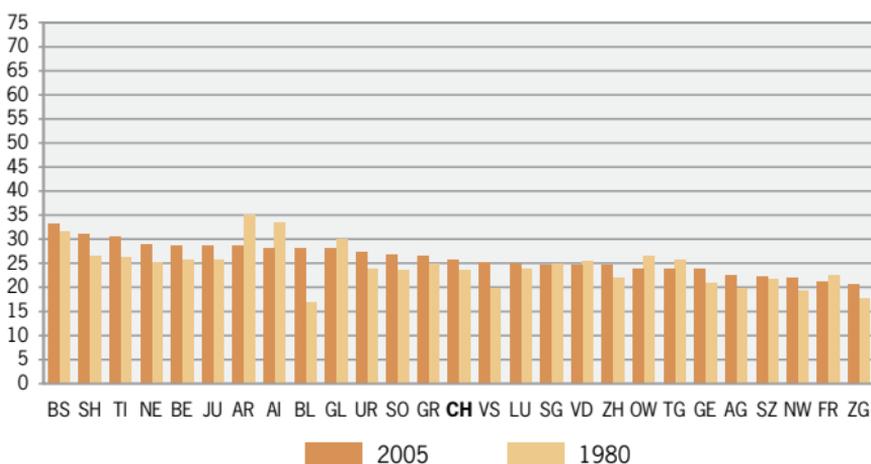
---

Le pourcentage des moins de 20 ans diminuera quel que soit le canton. En 2030, les cantons les plus «jeunes» seront Fribourg, Vaud, Appenzell Rh.-Int. et Genève. Dans les autres cantons, les personnes âgées de 0 à 19 ans représenteront moins de 20% de la population totale. Ce sont les cantons du Tessin et de Bâle-Ville qui connaîtront les proportions les plus basses. Une structure par âge plus favorable à la natalité ainsi qu'une fécondité plus élevée permettra aux cantons de Vaud et de Fribourg d'avoir les pourcentages les plus élevés (**voir cartes C5 et C6**).

Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus augmentera dans tous les cantons. Cette hausse sera particulièrement importante dans les cantons alpins: Nidwald, Appenzell Rh.-Ext., Obwald, Schwytz et Valais (plus de 11 points de pourcentage). Elle sera plus limitée dans les cantons avec une grande agglomération comme Bâle-Ville, Genève, Vaud et Zurich (moins de 7 points). En 2030, c'est Genève avec 20,3% qui aura la proportion la plus basse de personnes en âge d'être à la retraite, alors que c'est dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext. que le pourcentage de personne de plus de 64 ans (29,1%) sera le plus élevé (**voir cartes C7 et C8**).

## Rapport de dépendance des personnes âgées, en 1980 et en 2005

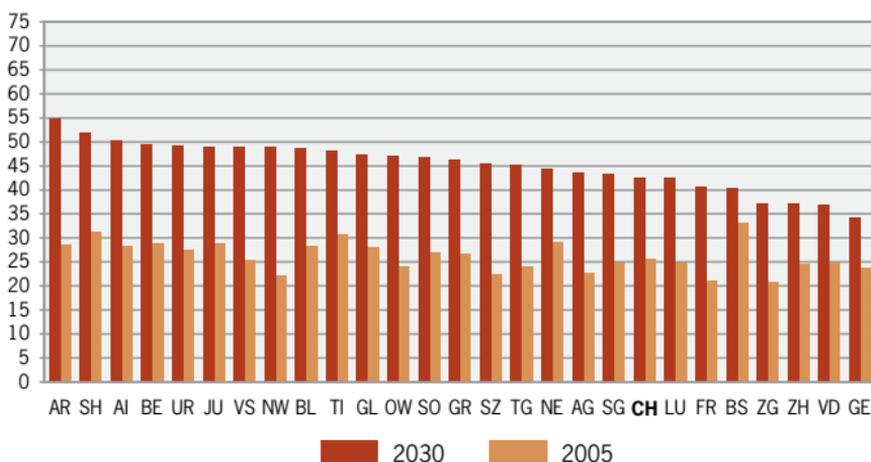
G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Rapport de dépendance des personnes âgées, selon le scénario «moyen» en 2005 et en 2030

G 6



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pour la grande majorité des cantons, en 2030, le rapport de dépendance des personnes âgées dépassera 40 personnes en âge d'être à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler. Seuls les cantons les plus attractifs pour les jeunes adultes pourront limiter la hausse de ce rapport. En 2030, il variera de 34 pour le canton de Genève à 55 pour Appenzell Rh.-Ext.

### **Le vieillissement sera un défi majeur pour tous les cantons**

En raison, d'une part, de la faible fécondité observée lors des dernières décennies et de celle, probablement encore faible, que l'on observera dans les prochaines décennies, et d'autre part, de l'allongement de l'espérance de vie qui ne donne toujours aucun signe de ralentissement aux âges élevés, les populations de tous les cantons vieilliront fortement au cours des 25 années à venir. Les migrations ne permettront qu'aux cantons urbains de freiner légèrement ce vieillissement, sans toutefois l'empêcher.

### **La fin de la rurbanisation de la Suisse n'est pas pour demain**

Ce sont les cantons connaissant aujourd'hui une rurbanisation rapide, c'est-à-dire une urbanisation des régions rurales accélérée, qui verront leur population augmenter le plus dans le futur. Entre 2005 et 2030, la croissance démographique des cantons de Zoug et de Fribourg dépassera probablement 20%. De même, les populations des cantons d'Appenzell Rh.-Int., Nidwald, Schwytz, Vaud, Valais, Zurich, Thurgovie et Argovie croîtront de plus de 10%.

### **Bientôt, les migrations seront le seul moteur de la croissance démographique des cantons**

Entre 2005 et 2030, le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissances et de décès, deviendra peu à peu négatif pour presque tous les cantons. En 2030, seuls les cantons de Zurich, Zoug, Fribourg, Vaud et Genève auront encore des soldes naturels positifs. La croissance démographique de l'ensemble des cantons ne dépendra alors pratiquement plus que des migrations.

### **Les scénarios pour les cantons sont basés sur les scénarios pour la Suisse**

Les scénarios de l'évolution démographique des cantons sont basés sur les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse 2005–2050. Les 3 scénarios nationaux de bases – «moyen», «haut» et «bas» – ont été régionalisés avec des hypothèses différentes pour chacun des cantons. Pour des raisons de concision, seuls les résultats du scénario «moyen» sont présentés dans ce dépliant. Les résultats des scénarios «haut» et «bas» sont disponibles sur Internet (cf. lien en page 16). Pour ces trois scénarios, on suppose que les écarts observés entre les différents indicateurs des cantons au cours de ces dernières années subsisteront tout au long de ces prochaines décennies. Les scénarios «haut» et «bas» marquent les limites supérieure et inférieure des évolutions démographiques plausibles. Le scénario «moyen» est le scénario paraissant le plus probable.

### **Buts des scénarios**

Les scénarios de l'évolution démographique des cantons 2005–2030 sont les deuxièmes projections démographiques cantonales complètes produites par l'Office fédéral de la statistique (OFS) (première série: 2002–2040). L'intérêt et l'originalité de ces scénarios résident dans le fait qu'il s'agit bien d'une régionalisation de scénarios nationaux et pas seulement d'une agrégation de plusieurs scénarios cantonaux ou d'une distribution des effectifs des scénarios nationaux entre différentes régions. En effet, ces scénarios démographiques cantonaux ont été calculés simultanément pour tous les cantons et réajustés à chaque pas de la projection sur les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse. Cela nous a permis de garder des bilans démographiques exacts pour chaque année de la projection aussi bien au niveau des cantons qu'au niveau de la Suisse.

Les résultats cantonaux de ces scénarios peuvent être consultés sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01.html>

Choisir «Evolution future de la population» dans le menu de gauche et ensuite «Données, indicateurs – Scénarios cantonaux»

Des données plus détaillées peuvent être obtenues grâce à la base de données interactive Superweb à l'adresse:

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/superweb.html>

Les scénarios de l'évolution de la population des cantons ont été calculés jusqu'à l'horizon 2050. Les résultats pour l'ensemble de la période 2005–2050 sont disponibles sur Internet.

### **Publication de référence**

Les scénarios cantonaux se basent sur les résultats des derniers scénarios pour la Suisse:

*Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse, 2005–2050*, Neuchâtel 2006, n° de commande: 202-0500, prix: 11 francs TVA excl.